

Seine-Maritime

Éducation. Les assistants de vie scolaire expriment leur ras-le-bol

Les AESH, les accompagnants d'élèves en situation de handicap, sont en colère et l'ont fait savoir samedi dernier à Dieppe. Ils demandent que leur travail « soit reconnu comme un vrai métier », avec un véritable statut.

Ils ont un rôle essentiel dans les établissements scolaires et en particulier en direction des élèves qui présentent des troubles. Les AESH, les accompagnants d'élèves en situation de handicap, n'en peuvent plus de la précarité de leur emploi. Samedi 15 juin, une manifestation s'est tenue près du pont Jehan-Ango afin de dénoncer auprès du grand public cet état de fait. Habitants, parents d'élèves, enseignants, syndicalistes et élus se sont joints au mouvement.

« On n'arrive pas à en vivre »

« **Pour l'Éducation nationale, on exerce une mission et pas un métier. On veut être considéré et avoir un vrai statut**, revendique Jennyfer Leclerc, porte-parole des accompagnants d'élèves du secteur dieppois et syndiquée. **On n'a plus de vie. On ne sait même pas si, en septembre, on aura un poste, où et pour combien d'heures** ». De ce fait, ceux qu'on appelait, il y a encore quelques mois, les assistants de vie scolaire, vivent depuis plusieurs années dans un grand état de précarité. « **On nous appelle à partir du mois de septembre pour aller travailler. Nous n'arrivons pas à vivre de ce travail car nous n'avons pas de temps complet. Cette année, j'ai eu un contrat de douze heures par semaine et l'année d'avant je travaillais sur deux établissements** ».

Sébastien Jumel, le député communiste de Dieppe, est venu soutenir les manifestants. Rapporteur de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés à l'école, le parlementaire a déjà procédé à une centaine d'auditions, la plus attendue est celle de Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, qui doit avoir lieu dans le courant de cette semaine.

« **Quand on aborde la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'école, on ne peut pas faire l'impasse sur les AESH, dit-il. On ne peut pas prétendre à une société inclusive, donner à chaque enfant sa chance, si en face il n'y a pas les moyens adaptés à son handicap** ».

Selon lui et les manifestants, il est nécessaire que les AESH soient des intervenants « **considérés, formés et que leur métier soit reconnu. Nous sommes dans une situation où ce sont des gens précaires qui s'occupent d'enfants qui sont eux-mêmes dans une situation précaire** », regrettent-ils.

« Une première avancée »

Chacun a bien pris acte que le ministre de l'Éducation nationale a annoncé que les AESH se verront

proposer un contrat de travail d'une durée de trois ans, renouvelable une fois et débouchant sur un contrat à durée indéterminée. « **C'est une première avancée mais ça ne garantit pas la durée du temps de travail, ni la formation** ».

C'est dans le courant de la deuxième quinzaine de juillet que Sébastien Jumel rendra son rapport au gouvernement. Le député émet des inquiétudes sur les PIAL, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés. Il s'agit d'un dispositif qui donne plus d'autonomie aux établissements, l'accompagnement des enfants en situation de handicap devient mutualisé et n'est plus personnalisé « **On va préconiser un retour d'expérience avant de procéder à sa généralisation** », prévient Sébastien Jumel.

Des délais trop longs

Pour les familles, la scolarisation d'enfants en situation de handicap est souvent vécue comme un chemin de croix. Les délais avec la Maison départementale des personnes handicapées sont longs pour obtenir la reconnaissance et pouvoir enfin intégrer l'enfant à l'école. « **Mais il y a des situations qu'on arrive à débloquer** » reconnaît Sébastien Jumel. Reste maintenant à débloquer celle des accompagnants d'élèves en situation de handicap.

A. B.



Une trentaine de personnes a manifesté près du pont Ango, samedi 15 juin, pour soutenir les accompagnants d'élèves en situation de handicap.